

Alimentation en eau potable : le forage des Fouzes inauguré

Après dix années d'études, de négociations, de procédures administratives, d'enquêtes et de travaux, le forage des Fouzes est désormais terminé.



De gauche à droite : M. Orsucci et M. Vielzeuf, société Veolia, M. De Valors, Directeur des services techniques de la Ville, M. Belotti, société Veolia, M. Jullien, bureau d'études Ginger, M. Chapon, Maire d'Uzès

Il a été inauguré vendredi 25 septembre, en présence notamment de Jean-Luc Chapon, maire d'Uzès, de plusieurs élus ou anciens élus de la commune, du Directeur des Services techniques de la Ville, de la Direction départementale des Affaires sanitaires et sociales (DDASS) et de représentants de la société Veolia.

Le site des Fouzes compte trois pompes immergées à 80 mètres de profondeur en moyenne, dans des forages de 120 mètres de profondeur. Ces trois forages sont connectés au niveau d'une chambre de vannes in situ et l'eau est transportée jusqu'au réservoir par une canalisation souterraine de diamètre 350 mm sur une longueur de 1,7 km.

Pour l'abonné, la mise en service du site des Fouzes n'engendre aucun changement au quotidien. En revanche, elle permet de sécuriser l'alimentation en eau potable de la ville, évitant ainsi que les uzétiens ne soient privés d'eau potable, comme cela a pu être le cas par le passé à la suite d'événements orageux. En effet, en cas de turbidité de la fontaine d'Eure, un automate bascule la production vers le site des Fouzes, assurant ainsi la continuité de l'approvisionnement en eau potable. La citerne implantée sur l'Esplanade et les distributions d'eau minérale en bouteille font désormais partie du passé !

Le forage des Fouzes en quelques dates

Le projet remonte à 1999. Suivant les préconisations de la DDASS et pour des raisons de sécurité, la recherche d'une 2e ressource en eau potable s'avérait indispensable.



- 2000 : le cabinet d'hydrogéologue Bergasud est désigné pour trouver un site adapté.
- 2001 : le site des Fouzes est retenu et le 1er forage d'expérimentation est réalisé.
- 2002 : les premiers essais de pompage à débit nominal sont effectués avec mise en place de piézomètres pour contrôler le rabattement de la nappe.
- 2003 à 2006 : dossiers administratifs d'autorisation. L'arrêté d'autorisation est délivré le 23 août 2006.
- 2007 : dossiers techniques et démarrage des travaux pour une mise en service prévue courant 2009.

Coût total de l'opération 1,5 million d'euros HT.



MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRES:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)